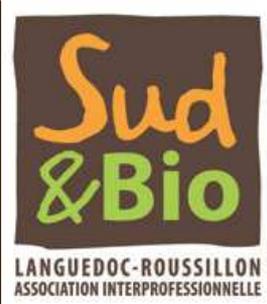


# GUIDE METHODOLOGIQUE

*Éléments de réflexion pour l'élaboration de références techniques, économiques et commerciales*



## Introduction

Définis comme la mise en marché de produits agricoles, transformés ou non, via un intermédiaire maximum entre producteurs et consommateurs (Barnier, 2009), les circuits courts alimentaires, qui avaient été longtemps délaissés par les institutions et dans les filières, connaissent un regain d'intérêt, tant de la part des consommateurs, que des producteurs et des institutions qui les accompagnent (Chiffolleau et Gauche, 2013). En témoignent le nombre de projets en circuits courts (installations et réorientations bien souvent envisagées avec des productions en agriculture biologique), l'intégration des circuits courts dans le dernier recensement agricole (RGA 2010), le nombre de projet de recherche développement (CASDAR). Dans ce cadre et dans la suite des travaux du groupe Barnier, deux éléments majeurs sont à relever : la spécificité de ses systèmes liée aux interactions entre plusieurs natures d'activités, ce qui rend le plus souvent les références existantes pour les filières longues, peu ou prou inadaptées, et en conséquence, le manque de repères concrets pour l'accompagnement et le conseil, et particulièrement en agriculture biologique. Néanmoins, les coordinations entre les différents organismes en appui du développement agricole vont croissant sur ces thématiques comme le montre la création du réseau des agents sur les circuits courts en Région Languedoc Roussillon. Par ailleurs, ces constats sont également associés à l'observation d'une pluralité de profils d'agriculteurs ou futurs installés : certains peu connectés aux réseaux de conseils habituels et en demande de données mobilisables par eux-mêmes, d'autres mobilisant des appuis dans l'interaction avec un conseiller en particulier, d'autres enfin plus réceptifs à des démarches de réflexion collectives. C'est ainsi que l'Interprofession Sud et Bio, soutenue par la Draaf, a mis en place un dispositif de création de références spécifiques aux circuits courts en agriculture biologique, construit comme suit : l'identification des besoins, associée à une analyse du contexte et à la mise en œuvre concrète des synergies émergentes en la matière, permet de déterminer la nature des données devant être mobilisées pour construire dans la durée, à l'aide de partenariats locaux et nationaux, une méthodologie de co-production de connaissances et de repères pour la réflexion et l'action issus d'une pluralité de sources, actualisables dans le temps et accessibles à tous. Nous détaillerons donc dans le présent document :

- à quels besoins le dispositif répond-il ? Sur quels constats et quelles ressources est-il fondé ?
- quelles sont les caractéristiques du dispositif par rapport aux autres dispositifs de production de données techniques et économiques sur les exploitations agricoles et de quel type de références s'agit-il ? Sur quelles conceptions des circuits courts mais aussi de la gestion de l'exploitation (de l'entreprise) et de son accompagnement repose t-il ?

## **Fondements et genèse du dispositif: des besoins identifiés, un contexte porteur et des synergies émergentes**

### **Synthèse des besoins**

Le projet de produire des références répond à une préoccupation centrale, à savoir répondre aux enjeux identifiés en région par les différents réseaux qui accompagnent le développement des circuits courts :

- les installations en maraîchage et arboriculture biologiques sont principalement orientées vers la vente en circuits courts, et des exploitations en agriculture biologique jusqu'alors orientées en circuits longs souhaitent se diversifier vers des filières plus courtes,
- certaines exploitations agricoles conventionnelles envisagent une conversion simultanée vers l'agriculture biologique et les circuits courts,
- les situations actuelles d'exploitations en circuits courts sont parfois fragiles et leurs parcours sont donc questionnés, leurs trajectoires sont à consolider,
- l'offre et la demande ont parfois du mal à se rencontrer (restauration hors domicile - RHD, magasins généralistes ou spécialisés...),
- ces réflexions sont fréquemment portées par des agriculteurs qui formalisent leur besoin de d'information et de conseil, désireux de prendre leurs décisions de manière éclairée, parfois indépendante, visant à s'approprier les dispositifs conçus et assumer leurs orientations.

### **L'origine des demandes**

Ce projet est conforté par le constat partagé du manque de repères concrets et faciles d'accès pour accompagner ces exploitations dans leur développement et leur permettre notamment de sécuriser leurs orientations et décisions. Cette analyse est étayée par plusieurs éléments :

- la grande diversité des types d'exploitations et de débouchés, rend l'analyse et la synthèse difficiles, sauf à y consacrer des dispositifs particuliers et conséquents,
- la production des exploitations est souvent très diversifiée (large gamme de produits, avec souvent des espèces ou variétés peu connues), alors que les références traditionnelles sont appuyées sur des méthodes qui déterminent des coûts par espèces,
- les circuits courts traditionnels (vente à la ferme et marchés de plein vent) étaient jusqu'à présent peu étudiés ou accompagnés sous un angle autre que celui des modes de commercialisation,
- des circuits de distribution ont connu un développement récent et leurs caractéristiques fines, leurs impacts concrets sont méconnus (vente en panier, Restauration Hors Domicile),
- les fermes sont peu ou pas structurées sur le plan de la gestion (nombre d'entre elles n'ont pour obligations comptables que celles qui incombent au régime du forfait).

## L'émergence de synergies

Néanmoins, de nombreuses initiatives d'envergure variée visant à produire des connaissances sur et pour les exploitations agricoles, sont mises en lumière et invitent à une synthèse régionale voire une harmonisation :

- un travail d'élaboration de références en fruits et légumes est conduit depuis plusieurs années par le service « productions végétales et références » de l'OIER SUAMME. Ces références sont diffusées sous formes de fiches techniques et intégrées dans le logiciel SIMUFEL, outil d'aide à la décision pour l'installation d'ateliers maraîchers, destiné aux agents de développement. Elles concernent les productions de zones de montagne et ne sont pas spécifiques à l'agriculture biologique, bien que certaines fermes du réseau de suivi aient adopté ce mode de production,
- plusieurs réunions de concertation ont eu lieu entre 2005 et 2007 entre les techniciens du réseau FRAB et du SIME, grâce auxquelles ont été réalisées 5 fiches sur des légumes d'été en agriculture biologique, en suivant la méthodologie proposée par le SUAMME (guide d'entretien pour l'acquisition de données technico-économiques par culture).
- depuis plusieurs années, le CIVAM Bio 34 produit une mercuriale (expérience qui sera présentée dans le recueil FNAB « Coopération de production entre maraichers bio, innovation sociale dans les fermes et sur les territoires ») et les CIVAM Bio de la région accompagnent collectivement un certain nombre d'exploitations,
- des échanges sont rendus possibles grâce à l'existence du réseau régional des agents animé dans le cadre du Comité Technique Régional Circuits Courts,
- de nombreuses initiatives se structurent en et hors région, au travers de la participation à différents projets de recherche développement (PSDR, Casdar, RMT), et de l'évolution des différents réseaux (structuration pôle Inpact, investissement croissant des Chambres d'Agriculture sur les volets agriculture biologique et circuits courts).

Les éléments développés plus avant nous ont amenés à construire une méthodologie ancrée sur trois axes : une conception des activités centrée sur leur dimension stratégique, qui conduit à une notion de référence « ad hoc », et fonde un processus pluriel.

## Une construction de méthodologique appuyée sur 3 axes

### **Un premier constat : l'inadéquation des « références classiques » pour décrire des systèmes complexes sous-tendus par des stratégies multiples**

Élément central du conseil et du développement agricole, les références technico-économiques, de part la dominance de filières longues structurées, et de systèmes jusqu'alors aux débouchés peu variés et peu diversifiés, n'abordent quasiment pas dans leurs analyses, les dimensions commerciales des activités agricoles, ni les interactions entre différentes sphères d'activité. Pourtant, l'observation empirique et certains travaux montrent bien les spécificités des activités en circuits courts non seulement en termes de commercialisation mais aussi de production et de transformation :

- des gammes souvent importantes (tant en largeur, c'est-à-dire par le nombre de productions et d'espèces conduites, qu'en profondeur, soit la diversité intra-espèces),
- des productions ancrées dans des conditions pédoclimatiques locales, mais aussi des dynamiques (importance des flux touristiques) et des concurrences spécifiques sur les produits phares régionaux (Méditerranée)
- des atouts et contraintes spécifiques à chaque mode de mise en marché,
- une différenciation perçue comme nécessaire tout particulièrement en situation de concurrence avec des conséquences sur la production,
- des activités de transformation ou de pré-transformation,
- des prix de vente à raisonner dans un marché plus global et qui vont déterminer la rentabilité ainsi que la rémunération du travail fourni, mais aussi la capacité à dégager de l'autofinancement pour investir,
- des marchés souvent locaux qui évoluent rapidement tant par leur offre (augmentation des installations et des « conversions », rôle clef de la grande et moyenne distribution et des industries agro-alimentaires qui reprennent à leur compte les éléments phares des filières courtes, notamment dans leur communication et la mise en scène des produits : image de marchés ou produits « traditionnels », médiatisation des « petits producteurs »,...).

Tous ces éléments constituent un système complexe que doit gérer l'agriculteur au quotidien pour en construire la cohérence, avec plus ou moins de marges de manœuvre ; selon son environnement, ses valeurs, ses capacités et ses objectifs. L'enjeu des références ici, est bien de produire et de mettre à disposition des éléments de réflexion pour l'action.

### **Un système de références ad hoc**

Il importe dans un premier temps de définir ce que recouvre la notion de « références » pour déterminer la méthode d'élaboration à mettre en œuvre, à connecter aux usages qui pourront en être fait. Selon le sens commun, il s'agit de l'action de se référer, qui renvoie aux notions de normes, critères et modèles et à un processus de production de connaissance et de données, qui visent à objectiver et normer à partir d'un ensemble de critères de performance. Dans le domaine de l'appui technico-économique et du conseil aux exploitations agricoles, on peut s'appuyer sur la distinction proposée par Landais (1996)<sup>1</sup> entre les références dites « descriptives » et les références dites « prescriptives » pour en clarifier la conception en jeu dans le dispositif ici mis en œuvre, mais aussi à construire pour l'avenir.

*Les références descriptives sont « des références statistiques issues d'enquêtes. Elles permettent d'observer une diversité intra-type et de situer les caractéristiques d'une exploitation et ses performances en les comparant aux autres exploitations d'un même type. Ce sont ces références qui sont le plus utilisées dans le cadre de l'appui technico-économique, tant pour le conseil individuel que pour le conseil de groupe ».*

---

<sup>1</sup> Landais E., 1996, Typologies d'exploitations agricoles, nouvelles questions, nouvelles méthodes, *Economie Rurale*, 236, 3-15.

Pour les aspects économiques, deux dispositifs principaux de production de données sur les exploitations agricoles s'inscrivent dans cette perspective : d'une part, celui des Centres d'Economie Rurale (CER), d'autre part, le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA), dispositif statistique harmonisé à l'échelle européenne. Les comptabilités établies par les CER, comme celles du RICA, sont des comptabilités générales. Elles ont pour vocation de répondre aux obligations légales en matière comptable et fiscale et ne sont pas conçues dans une optique analytique (c'est-à-dire décomposée de manière extra comptable par centre d'analyse : par production par exemple au sein d'une même exploitation, ou par fonction : production, transformation, vente). En revanche, à la différence des CER (et plus largement des centres et cabinets d'expertise comptable avec lesquels les exploitations ont à faire), le RICA repose sur une conception commune du recueil de données et des indicateurs économiques, permettant une comparabilité des performances économiques des exploitations agricoles entre types de systèmes (orientations technico-économiques et dimensions), dans le temps et dans l'espace. Par ailleurs, ces dispositifs font peu de place aux caractéristiques techniques et commerciales des exploitations qui ont pourtant une large incidence sur la performance économique, sociale et environnementale des entités. Même si ces deux dispositifs évoluent en prenant davantage en compte des critères relatifs à l'activité en circuits courts des exploitations, cette évolution ne peut répondre pleinement à l'ensemble des besoins de conseil aux porteurs de projets dans ce domaine, car les données qui sont utilisées et les systèmes d'information qui les sous-tendent ne sont pas conçus pour cela. Il importe donc de concevoir des dispositifs ad hoc.

Quant aux références dites prescriptives, elles « résultent de travaux d'optimisation de systèmes d'exploitation » menés au sein de réseaux de fermes de référence. Elles sont présentées comme des modèles de fonctionnement équilibré pour des exploitations "viabes, vivables et reproductibles", selon l'expression utilisée par l'Institut de l'Élevage. Ces références, dont les cas-types mis au point dans les réseaux d'éleveurs de cet institut constitue le meilleur exemple, sont utilisées principalement pour le conseil d'exploitation et la simulation des effets à court terme de politiques agricoles » (Landais, 1996). Les réseaux de fermes de référence reposent sur l'adhésion volontaire des producteurs et l'enregistrement selon un cadre conceptuel et fonctionnel donné ou co-construit d'un ensemble de données sur leur activité. Certains organismes de développement tels que les Afocg ou les CIVAM mobilisent des groupes d'agriculteurs pour construire ensemble ces références et les actualiser mais aussi pour un accompagnement collectif.

Au regard de cette distinction entre deux types de références, le dispositif ici présenté a pour objet la production de références descriptives et analytiques et doit être conçu en complément des autres dispositifs existants. Son objet est d'appuyer le développement agricole, dans le contexte où le RA 2010 apportera des données structurelles et économiques inédites sur les circuits courts, et de tendre vers une harmonisation dans le recueil de données et la construction d'indicateurs spécifiques aux exploitations en circuits courts à l'échelle d'ensembles territoriaux.

Néanmoins, il pourra également être complété d'analyses issues de travaux portant sur des réseaux de fermes de références, entendus ici non comme des modèles normatifs à suivre, mais au contraire comme des exemples plus stabilisés car fondés sur des analyses dans des temps plus longs, qui permettent ainsi par exemple de dépasser les questions des aléas ponctuels et d'intégrer les parcours et trajectoires, offrant ainsi une vision et une compréhension plus dynamique des systèmes d'activités étudiés.

## Un processus fondé sur des ressources plurielles et inscrit dans la durée

Prenant acte de l'impératif de prise en compte des impacts sociaux et environnementaux des activités économiques agricoles pour en assurer la durabilité et encore récemment souligné (Guillou et al. 2013)<sup>2</sup>, les éléments de réflexion proposés ici prennent en compte ces différentes dimensions comme les composantes en constante interaction d'un système d'exploitation global (figure 1)



Figure 1 : articulation des différentes dimensions dans les exploitations

Dans un premier temps, la nature des données (quantitatives mais aussi qualitatives) pouvant être collectées de façon fiable, mais aussi existantes par ailleurs, ont été identifiées. Puis dans un deuxième temps, ces données ont été collectées par le biais de :

- recherches et synthèses biblio- et web-graphiques (se reporter pour cela aux documents à télécharger),
- mutualisation des méthodes et connaissances produites en région,
- enquêtes auprès de producteurs maraîchers et arboriculteurs en région Languedoc-Roussillon,
- entretien avec des experts et personnes ressources en et hors région,
- contribution à des projets de recherche développement sur les thématiques décrites (Casdar notamment).

<sup>2</sup>[http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agroecologie\\_-\\_Rapport\\_double\\_performance\\_pour\\_le\\_MAAF\\_-\\_note\\_principale\\_et\\_annexes\\_-\\_VF\\_cle899e18.pdf](http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Agroecologie_-_Rapport_double_performance_pour_le_MAAF_-_note_principale_et_annexes_-_VF_cle899e18.pdf)

Toutes les fermes enquêtées ont été sélectionnées sur la base du volontariat et choisies en fonction des données à collecter : présence d'un atelier complémentaire arboriculture sur exploitation maraîchère, d'un atelier fruits rouges, d'une activité de transformation, d'une expérience en AMAP (échec ou réussite)... en intégrant des critères de diversité de modèles stratégiques en termes de commercialisation, mais aussi susceptibles de faire varier les performances observées (Gauche et al., 2010) : la solidité technique du producteur (évaluée sur l'ancienneté et la performance économique) et organisation, notamment pour ce qui concernent les fiches « légumes d'hiver » et « calendrier maraîcher ». Le détail par filière et/ou activité spécifique étudiée, est le suivant :

- Maraîchage : en tout une douzaine de producteurs ont été enquêtés dans l'Hérault sur les différents sujets des fiches (mais particulièrement pour les calendriers de production), 3 dans les Pyrénées Orientales, 3 dans le Gard pour les fiches légumes d'hiver, 3 dans l'Aude principalement sur la commercialisation. Les profils ont été sélectionnés pour leur variété, mais sur la base commune d'installations plutôt anciennes, en production (très) diversifiée, en vente directe combinée avec autres circuits courts.

- Arboriculture : les fermes enquêtées se détaillent comme suit : 3 dans l'Aude, 4 dans l'Hérault, 1 dans les Pyrénées Orientales, avec des productions diversifiées (minimum 2 espèces, maximum 8 : pomme, poire, pêche, abricot, cerise + kiwi, coing, noix, prune, etc...). Ces productions sont menées en diversification du maraîchage (4), de la viticulture (1) ou en atelier principal (3). La commercialisation est réalisée en vente directe pour tous avec transformation pour 2 d'entre eux, mais aussi de la vente à des magasins et à d'autres producteurs pour complément de gamme. L'atelier peut être très récent (<1 an) à ancien (+ de 10 ans).

Un comité de pilotage associant différents organismes (référénts techniques régionaux en maraîchage et arboriculture des réseaux Sud & Bio et Chambres d'Agriculture) selon les thématiques traitées. Au fait des innovations techniques et des dernières évolutions réglementaires, ces « experts » ont apporté un regard critique sur les références ainsi réalisées. Les échanges ont porté sur une pluralité d'aspects :

- techniques (choix variétaux, itinéraires techniques, calendriers de production...),
- économiques (rendements, charges, temps de travail, prix de vente...),
- commerciales (types de circuits, saturation des marchés...);
- modalités de mise en commun et de combinaison des travaux existants,
- mise à jour et évolution des connaissances produites dans le temps.

Les informations ont été synthétisées dans des fiches didactiques. L'effort a porté essentiellement sur la construction d'indicateurs simples, aisément partageables et pertinents, dans une perspective d'utilisation directe pour l'accompagnement et le conseil, mais aussi pour les producteurs eux-mêmes dans le cadre d'un pilotage et d'une réflexion autonome sur leur activité (production – transformation – commercialisation) mais également en face à face ou en groupe.

Idéalement, ces références doivent aussi être l'occasion pour les agriculteurs de mettre en place des outils de gestion simples qui permettent de produire ces indicateurs à la fréquence de leur choix pour la bonne gestion de leur exploitation mais également de se positionner à intervalles réguliers par rapport aux cas types élaborés dans le cadre du présent projet.

Un retour annuel chez certains producteurs (notamment ceux qui ont mis en place un nouvel atelier) et une « prise de nouvelles » téléphonique chez les autres sont prévus pour la mise à jour et l'actualisation des données.

En complément, un programme d'action Fruits et Légumes en Circuits Courts est en cours de finalisation pour se déployer en 2014 et après, en incluant des groupes d'échanges de producteurs : il comportera 2 niveaux et le niveau 2 qui concernera des producteurs « expérimentés » inclura des producteurs déjà enquêtés. Les échanges porteront notamment sur les coûts de production, ce qui contribuera aux travaux d'actualisation des références.

Agnès Gauche, octobre 2013